LUTTER CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL, C'EST SE BATTRE POUR L'EMPLOI

L'activité d'un syndicat doit s'adapter aux situations que rencontrent les travailleur-euses. Il y a un temps pour l'action, un temps pour l'information, un temps pour le juridique. SUD PTT combine tout cela, avec en permanence le souci de l'intérêt des personnels, ceux de La Poste comme les sous-traitant-es, intérimaires et autres travailleur-euses « dissimulé-es ».

Nous avons essuyé pas mal de critiques faciles au sujet de notre action en justice contre l'accord courrier de l'année dernière. Au final, les signataires de l'accord « sur l'amélioration des conditions de travail et sur l'évolution des métiers de la distribution et des services des factrices et des facteurs » pourront se féliciter d'une « évolution » toujours négative de l'emploi. Les 3000 embauches promises, qui seront à vérifier dans le bilan social 2017, sont loin de couvrir tous les départs. On ne compte plus les établissements en sous-effectif !

Facile aussi de critiquer quand on reste coi devant la direction de La Poste et le ministère de l'Industrie que nous avons interpellés publiquement pendant deux grand-messes en novembre 2016 et novembre 2017 sur les pratiques de travail dissimulé que la direction de La Poste couvre. En 2016 Le président de La Poste avait rejeté en bloc nos questions sur les pratiques de sous-traitance illégale dans le colis, un an après il était mis en examen précisément pour ces faits. Au quotidien, les rapports des inspections du travail se multiplient avec en ce début d'année des délits d'entrave parce que les CHSCT sont « oubliés » par des patrons obnubilés par les réorganisations. Cela n'a pas l'air d'inquiéter le club des signataires.

A SUD PTT nous faisons feu de tout bois, par la grève et dans la rue, devant les tribunaux face à une direction qui ne fait pas de quartiers pour les postiers. L'emploi est pour nous une clé essentielle de l'avenir de La Poste, c'est pourquoi nous n'accompagnons pas la direction dans sa stratégie de casse du service public et de réduction des effectifs. Une réduction qui ne signifie pas que l'activité baisse puisque les chiffres des bilans sociaux le prouvent, si 8000 départs n'ont pas été remplacés en 2016, ils ont été compensés par de la force de travail précaire, CDD, intérimaires (intérimaires qui représentent à eux seuls, plus de 6000 Equivalents Temps Plein en 2016) et sous-traitants.

Cette année La Poste va dégager plus de 800 millions d'euros de bénéfices, de quoi recruter, dé-précariser, augmenter les salaires tout en rendant un service public de qualité. Une équation simple qu'il ne tient qu'aux organisations syndicales de La Poste à mettre en œuvre, de manière unitaire.

Fédération des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des envierges 75020 Paris
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org